

Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens Renens, le 20 octobre 2021

Action contre la précarité menstruelle

Sensibilisée à la lutte contre la précarité menstruelle, mais également dans une démarche de développement durable, la Ville de Renens lance une action unique en Suisse romande par le biais de son journal communal : un bon de CHF 20.- à faire valoir dans le magasin Rañute pour l'achat de produits menstruels réutilisables. La subvention de CHF 15'000.- allouée pour l'année 2021 est d'ores et déjà reconduite pour 2022.

La précarité menstruelle est une thématique qui s'impose toujours plus fortement en tant que sujet de société. Le Canton de Vaud a récemment décidé de briser le tabou des règles avec la mise sur pied d'un projet pilote de sensibilisation des jeunes et de distribution de produits de première nécessité dans certains établissements scolaires – dont le Gymnase de Renens et l'établissement secondaire du Léman.

En parallèle, le *collectif du 14-Juin* a fait installer, avec l'aide de la Commune, un distributeur de protections hygiéniques dans l'espace public. Il a été installé devant le magasin Rañute, boutique menstruelle unique en Suisse. Installée à Renens depuis décembre 2020, l'entreprise propose une large gamme de produits alternatifs et écologiques, mais aussi des ateliers et séances d'information. Elle a remporté le prix du jury et le prix du public du Trophée PERL 2021 de Lausanne Région.

Déjà concernée par des actions concrètes en la matière, la Municipalité a décidé de profiter de cet élan et de l'expertise de Rañute pour développer une action spécifique. Un bon d'une valeur de CHF 20.-pour l'achat de produits menstruels réutilisables sera ainsi proposé aux habitantes de Renens dans la prochaine édition du journal communal Carrefour Info, distribué dès le 20 octobre.

Les protections réutilisables rencontrent de plus en plus d'adeptes. Elles permettent de réduire l'exposition des utilisatrices aux substances indésirables (dioxines, furanes, hydrocarbures, résidus de pesticides, parfums, etc.), de réduire leur budget annuel, ou encore de diminuer les déchets non recyclables.

En plus de sa portée sociale, ce projet s'inscrit dans la politique de développement durable appliquée par la Municipalité depuis plusieurs législatures. Dès lors, le Fonds communal pour le Développement durable a alloué un budget de CHF 15'000.- à cette opération pionnière en Suisse romande. Celle-ci sera pérennisée et s'ajoutera l'an prochain à la liste des subventions dudit fonds.

Renseignements:

Patricia Zurcher Maquignaz Municipale Gestion urbaine-Développement durable

078 602 81 03

Alain Peneveyre Chef de service

Gestion urbaine-Développement durable

021 632 74 34

Eléonore Arnaud Rañute

079 727 38 02